



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 31 mars 2015 — N° 71

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de souligner la Marche Innu Meshkenu, un parcours de plus de 6 000 kilomètres pour l'éducation et la persévérance.

M. Rochon (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner les 100 ans de l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel-Tracy.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration concernant l'appellation « Certifié Terroir Charlevoix » qui prend son envol.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le Concours Élan de la Jeune Chambre de commerce de Drummond.

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Vincent Godin.

31 mars 2015

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire des Fines Lames de Sainte-Julie.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de féliciter M. Pierre Éthier, lauréat du prix du Citoyen de l'année du secteur Aylmer.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le travail exemplaire de deux paramédics, MM. Roland Thibault et Sylvain Beausoleil, qui comptent respectivement 30 et 25 ans de service.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire de l'indépendance du Sénégal.

À 13 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 14.

31 mars 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur les activités de la société de gestion l'Appui national.

(Dépôt n° 960-20150331)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 février 2015 par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) concernant l'équité salariale pour les physiothérapeutes;

(Dépôt n° 961-20150331)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 février 2015 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le costumier de Radio-Canada.

(Dépôt n° 962-20150331)

Dépôts de rapports de commissions

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 30 mars 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 963-20150331)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le projet Énergie Est de TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), présente une motion concernant les taxes scolaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), présente une motion concernant les conventions collectives des travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions relatives à des violations de droit ou de privilège

L'Assemblée prend en considération la motion suivante de Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, présentée en vertu des articles 315 et 321 du Règlement :

QU'en vertu des articles 315 à 321 du Règlement de l'Assemblée nationale, l'Assemblée statue sur la conduite du député de Châteauguay et ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui aurait commis un outrage au Parlement en se prévalant des articles 247 et 250 du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, et ce, avant leur adoption par l'Assemblée;

QU'en conséquence, l'Assemblée statue sur la faute reprochée en se prononçant sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale après que celle-ci aura fait enquête de plein droit.

Après les interventions de Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, et de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le débat est clos sur cette motion.

En conséquence, la Commission de l'Assemblée nationale sera convoquée pour faire enquête sur la question.

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget sans avoir pris en compte les conséquences qu'il aurait sur la population québécoise.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Bonnardel (Granby) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son manque d'ambition économique et pour avoir brisé sa promesse électorale de créer 250 000 emplois pendant la durée du présent mandat.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Traversy (Terrebonne) à Mme Charbonneau, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « L'application du bouclier fiscal aux tarifs chargés par les services de garde subventionnés ».

31 mars 2015

À 18 h 12, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté le 30 mars 2015, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de compléter l'étude des crédits provisoires pour l'année 2015-2016.

Étude en commission plénière

La commission plénière reprend l'étude des crédits provisoires pour l'année 2015-2016.

L'étude terminée, la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2015-2016 est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **84** en annexe)

Pour : **62** Contre : **44** Abstention : **0**

En conséquence, les crédits provisoires pour l'année 2015-2016 sont adoptés.

31 mars 2015

Mme la présidente de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté en bloc, à la majorité des voix, une partie des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 15 287 511 030,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2015-2016, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose :

QUE l'Assemblée nationale soit saisie du projet de loi n° 40, Loi n° 1 sur les crédits, 2015-2016;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi n° 40, Loi n° 1 sur les crédits, 2015-2016, est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE les crédits budgétaires pour l'année 2015-2016, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés en commissions permanentes.

La motion est adoptée.

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 6 heures 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu au cours de la présente séance; 2 heures 45 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu au cours de la présente séance; et 30 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat est ajourné au nom de M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor.

À 21 h 30, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} avril 2015, à 9 h 45.

31 mars 2015

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 31 mars 2015, à 21 h 50, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Julie Dutil, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 40 Loi n° 1 sur les crédits, 2015-2016

Le Président

JACQUES CHAGNON

31 mars 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion pour l'adoption des crédits provisoires pour l'année 2015-2016 :

(Vote n° 84)

POUR - 62

Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vallières (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Fabre)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 44

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (IND)	(Arthabaska)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Pagé (PQ)	(Montarville)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)
David (IND)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Spénard (CAQ)
(Gouin)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Surprenant (CAQ)
Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Therrien (PQ)
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	Traversy (PQ)
Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	